

Communiqué de presse de l'Union Suisse des Paysans du 4 novembre 2016

Contre-projet à l'initiative pour la sécurité alimentaire

Lors de sa séance d'aujourd'hui, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-E) a approuvé un contre-projet à l'initiative pour la sécurité alimentaire lancée par l'Union suisse des paysans (USP). L'USP se félicite de la volonté affichée de la CER-E d'ancrer la sécurité alimentaire dans la Constitution et va désormais se pencher en détail sur le contre-projet.

En adoptant un contre-projet à l'initiative populaire pour la sécurité alimentaire lancée par l'USP, la CER-E recon-
nait – comme le Conseil fédéral et le Conseil national avant elle – que ce sujet doit être ancré au niveau constitu-
tionnel, et les auteurs de l'initiative s'en félicitent. L'USP a pris connaissance aujourd'hui du contre-projet de la
CER-E et elle en étudiera le contenu en détail dans les semaines à venir. Une approbation du contre-projet n'est
envisageable, que si celui-ci reprend les principales revendications de l'initiative.

Ancrer la sécurité alimentaire dans la Constitution est une volonté largement partagée, comme l'attestent la ré-
colte des signatures pour l'initiative en un temps record et le soutien de personnalités importantes d'horizons
divers. C'est pour cela que l'USP reste en premier lieu concentrée sur son initiative. La population s'accroît au
niveau mondial comme en Suisse, alors que les ressources essentielles telles que le sol et l'eau sont limi-
tées, voire déjà rares. Pour que la prochaine génération ait accès à une quantité suffisante d'aliments sains,
il importe de poser les bons jalons dès maintenant. L'initiative de l'USP, qui bénéficie d'un large soutien,
permettrait d'élargir la Constitution de manière adéquate. Elle offre non seulement de nouvelles perspec-
tives à l'agriculture suisse, surtout aux jeunes familles paysannes, mais profite également à la population
suisse.

Renseignements :

Markus Ritter, président de l'USP et du comité d'initiative, tél. 079 300 56 93

Jacques Bourgeois, directeur de l'USP, tél. 079 219 32 33

www.securitealimentaire.ch